



C'EST QUOI CE TRAVAIL ?

ET AUSSI

- + LE 8 OCTOBRE : MOBILISONS-NOUS !
- + LES ACTIONS SE MULTIPLIENT AUX FINANCES
- + MIGRANTS : NOTRE PRÉOCCUPATION À TOUS

Éditorial

Dépasser le stade de l'indignation et de la dénonciation pour choisir résolument le camp de l'action !

Tous les voyants sont au rouge. De provocations en petites phrases, le Gouvernement et son « sniper » M. Macron veulent humilier les agents de la Fonction publique et plus largement tous les travailleurs. Les attaques incessantes contre les services publics, le code du travail, les 35h et le statut général de la Fonction publique font échos aux exigences les plus rétrogrades des marchés financiers, du Medef et de leurs valets.

Dans le même temps, les millions de migrants, de réfugiés climatiques et économiques, victimes de guerres sont les terribles conséquences de décisions géopolitiques cyniques. Elles favorisent le pouvoir des multi-nationales, la connivence avec des gouvernements cupides, le pillage des ressources naturelles, l'anéantissement de la bio-diversité, le commerce d'armes et l'exploitation des peuples.

À l'opposé, la CGT a toujours milité pour la paix parce qu'elle est la garante de l'unité des peuples, c'est la sécurité

humaine par le développement, la coopération et la solidarité. Le monde du travail doit d'urgence se mettre en mouvement en France, en Europe et partout dans le monde. Les solidarités internationales, elles non plus, ne peuvent plus attendre.

Ce « *tous ensemble* » peut nous paraître éloigné de nos préoccupations quotidiennes, pour autant c'est bien tous les jours dans la cité, sur les lieux de vie et au travail que nous devons organiser la riposte. Notre force c'est le nombre !

Aux « *Finances* », nous sommes encore organisés en réseaux déployés partout sur le territoire, le taux de

syndicalisation est fort et la CGT présente dans de très nombreux services. N'attendons plus pour nous battre, débattre entre nous, organiser partout des réunions pour construire des actions de toutes formes. Déjà des camarades nous montrent le chemin, à la Douane, à la DGFIP, à la Banque de France... où les luttes sont exemplaires et freinent le démantèlement des services publics et des droits sociaux. —

« *Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès.* »

— Nelson Mandela



Philippe Martinez, le 15 septembre, lors de la grève à l'imprimerie et à la papeterie de la Banque de France (lire page 5)

SOMMAIRE :

- 02 • Éditorial
- 03 • Le 8 octobre : mobilisons-nous !
- 04 • Les actions se multiplient aux Finances
- 06 • Impôt sur le revenu : arrêtons le carnage !
- 07 • C'est quoi ce travail ?
- 11 • Rapprochement entre la Caisse des dépôts et l'Agence française de développement
- 12 • Migrants : notre préoccupation à tous
- 14 • Bercy mais pas que...
- 15 • À lire et à voir

MENTIONS LÉGALES :

Directrice de la publication :
Patricia TEJAS

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Numéro de commission paritaire :
1019 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 55 82 76 66
Fax : 01 55 82 76 69
Courriel : finances@cgct.fr
Internet : www.finances.cgct.fr

Prix : 0.50 €

Le 8 octobre : mobilisons-nous !

Durant toute cette année, les salarié-es et retraité-es se sont mobilisé-es à plusieurs reprises dans les secteurs professionnels et au plan interprofessionnel pour exprimer leurs attentes, leur exaspération grandissante face à une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader et pour exiger une autre répartition des richesses qu'ils produisent.

Ces dernières semaines encore, des mobilisations, souvent unitaires, ont été menées par les salarié-es et les retraité-es, exigeant leur juste dû, autour de luttes sur les salaires et pensions.

Des actions se sont développées pour exiger de travailler mieux et moins, d'améliorer les conditions de travail et de réduire la durée du temps de travail, contre les licenciements, pour exiger aussi la pérennisation et la conquête de nouveaux droits (retraite, protection sociale, garanties collectives), le développement des services publics et la relance industrielle.

Cédant aux pressions des puissances financières, au Medef, aux injonctions de Bruxelles, le Gouvernement déroule une politique qui remet en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité.

Accompagnées par une bataille idéologique inédite, les politiques pour l'emploi se traduisent trop souvent par des mesures de régression sociale qui vont impacter tous les salarié-es.

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires ont convié toutes les organisations syndicales et les organisations de jeunesse pour une réunion fin août

afin d'échanger sur l'analyse de la situation sociale, économique et politique et d'évaluer les champs sur lesquels des initiatives communes pourraient être envisagées.

Dans un contexte où les inégalités se creusent et où la précarité se développe, elles réaffirment leur volonté de contribuer au renforcement des mobilisations et à leurs convergences, dans un cadre unitaire le plus large possible.

Dès à présent, elles invitent les salarié-es et retraité-es à amplifier la mobilisation autour d'une plateforme revendicative commune pour :

- > augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minimas sociaux et le point d'indice des fonctionnaires ;
- > promouvoir l'égalité salariale entre femmes et hommes ;

> améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage ;

> pérenniser et améliorer les garanties collectives ;

> pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite ;

> développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques ;

> conforter et promouvoir les services publics.

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires appellent les salarié-es à en débattre pour construire une journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre prochain. —



EN BREF...

La Cour des comptes veut saigner la Fonction publique

Dans un rapport publié début septembre, la Cour des comptes demande à l'État de faire plus de 450 millions d'euros par an d'économies sur sa masse salariale. Elle demande 900 millions d'euros pour les autres administrations publiques. La rapport ajoute : « un objectif de non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux permettrait une économie annuelle d'environ 750 millions d'euros ». Tout est dit !

Le « Made in France » a de l'avenir

D'après un sondage de l'Ifop pour l'entreprise Atol, 70 % des français disent préférer acheter des produits fabriqués en France plutôt qu'à l'étranger. Ils déclarent aussi être prêts à payer entre 5 % et 10 % plus cher pour cela. Ce souhait se répand dans notre pays (en 1999 seuls 32 % des français s'y déclaraient favorables et 60 % l'an passé) et augmente également avec l'âge. Cette étude montre par ailleurs que la recherche de qualité est un moteur important dans les réponses apportées.

Les actions se multiplient aux Finances

Batailles multiples contre la fermeture des trésoreries

Depuis des années, les trésoreries de proximité sont la cible de fermetures massives par la Direction générale. Si plusieurs centaines d'entre elles ont déjà disparu, les militants de la CGT se battent avec force au quotidien, partout sur le territoire, pour préserver ce qui constitue toujours l'un des plus importants réseaux d'implantation de l'État. Des dizaines de trésoreries, actuellement sur la sellette, sont défendues avec pugnacité par la CGT (Eyguières et Miramas dans les Bouches-du-Rhône, Selonguey en Côte d'Or, L'Isle-en-Dodon en Haute-garonne, La-Guerche-de-Bretagne et Louvigné-du-Désert en Ille-et-Vilaine, Largentière en Ardèche, Barousse dans les Hautes-Pyrénées, Vaulx-en-Velin, Ecully et Lamure dans le Rhône, Cadenet dans le Vaucluse, Lannoy dans le Nord, etc.). Partout, les militants mènent bataille avec les agents, les élus locaux et la population pour sauver leurs services publics, face à une administration qui détruit sans vergogne ce réseau de proximité. Qui plus est, cette politique d'éloignement ne peut être que néfaste pour le consentement des citoyens au paiement de l'impôt. Au contraire, la priorité devrait être donnée à la reconstruction de ce lien. Et que dire du soutien aux communes qui connaissent des difficultés budgétaires sans précédent avec le transfert par l'État de compétences sans les moyens correspondants et en rajoute encore en éloignant le comptable public des élus locaux. Ces luttes locales sont cruciales pour la défense des missions de service public au service des collectivités locales et des citoyens.

Finances publiques : quand les actions préservent des services

La mobilisation des personnels contraint une nouvelle fois la Direction départementale des Finances publiques du Finistère à renoncer à son projet de transfert des missions de l'enregistrement et de la relance des déclarations de succession, de Morlaix à Brest. Alors même que les travaux de reconstruction du centre ne sont pas achevés (suite à leur destruction par des agriculteurs), la Directrice départementale s'est rendue récemment dans les services de l'enregistrement et de la fiscalité immobilière de Morlaix afin d'annoncer aux personnels le transfert de leurs missions. Ces services reçoivent en moyenne 1000 à 1200 personnes par an. De multiples actions menées par la CGT avec les personnels du centre (assemblées générales, conférences de presse, interpellation des élus,...) ont permis de suspendre le transfert des deux missions et de faire reculer la direction. Il en va de même dans les Pyrénées Atlantique où le Directeur a fait machine arrière concernant son projet de transfert des missions du Service impôt des entreprises (SIE) d'Orthez à Pau. L'action des organisations syndicales n'y est certainement pas étrangère. La tendance actuelle de se diriger vers un seul SIE par département n'est pas acceptable. La CGT continuera donc de se battre pour préserver les services de proximité et les agents qui y exercent leurs missions.



Banque de France : défense de la papeterie de Vic-le-Comte

80 % de grévistes à la papeterie de Vic-le-Comte et 72 % à l'imprimerie de Chamalières ! Cette journée du 15 septembre restera historique contre le projet de filialisation, à terme, de la papeterie et de l'imprimerie, avec pour conséquences la remise en cause du statut et des garanties collectives des personnels. De nombreuses délégations du syndicat CGT de la Banque-de-France sont venues de toute la France. Toute la CGT au niveau local s'est

mobilisée pour apporter son soutien à cette journée d'action. Au final, c'est plus de 350 personnes qui ont participé au rassemblement. Philippe

Martinez, Secrétaire général de la CGT, a soutenu par sa présence le combat du personnel de la papeterie, en critiquant le projet de la Banque dans sa partie sociale, particulièrement vis-à-vis des futurs employés de la filiale.

La CGT y voit là une illustration de la tendance qu'ont les entreprises à privilégier les actionnaires, au détriment de ceux qui œuvrent quotidiennement pour la production et la qualité. Il a exprimé le soutien sans faille de la Confédération aux personnels de la papeterie. Il a rappelé la nécessité de mettre en avant la valeur « *travail* » par des augmentations de salaire, seul vrai moyen de relancer la consommation. Il a également défendu le besoin de diminuer le temps de travail à 32h hebdomadaires afin de combattre le chômage. Au terme de cette journée de mobilisation, la Banque de France, et plus particulièrement la Direction Générale de la Fabrication des Billets, ne peut plus ignorer les revendications des personnels. Les sections syndicales CGT de Vic-le-Comte et de Chamalières remercient Philippe Martinez et tous les camarades qui leur ont apporté leur soutien y compris les sections des syndicats CGT des Finances pour l'envoi massif de motions.

Douane : les gardes-côtes se battent pour notre protection

Les douaniers de la brigade des garde-côtes de Marseille sont fortement mobilisés pour défendre leurs missions et leur outil de travail. En effet, la Direction générale de la Douane, dans le cadre de son « *projet stratégique douanier* » a décidé de remplacer leur vedette actuelle, récemment remise en état, par une vedette qui devrait être remise d'ici 2 ans. De là à dire que leur service sera supprimé dans deux ans, il n'y a qu'un pas.

Les fonctions de cette brigade portent sur la surveillance maritime du littoral et de haute mer afin d'empêcher les trafics d'armes, de drogue et de produits de contrebande. Mais elle a aussi pour rôle de préserver l'espace maritime de proximité dans la zone de plaisance la plus étendue du territoire. Elle a également pour mission de surveiller et constater les pollutions maritimes en vue d'éventuelles répressions. Alors, dire que cette brigade est utile à la population est un euphémisme. La Direction doit reculer sur ses projets néfastes pour les citoyens et pour les agents qui exercent ces missions. (Au moment où ces lignes sont écrites, la lutte se poursuit)

Cette carte n'est pas exhaustive des luttes en cours aux Finances depuis cet été mais a vocation à montrer la colère qui monte à cause de la destruction des services et du mépris des directions.

Impôt sur le revenu : arrêtons le carnage !

Le Gouvernement a annoncé une baisse d'impôt de 2 milliards d'euros, enfin pour être précis une baisse de l'impôt sur le revenu. Cela devrait concerner 8 millions de contribuables et un nouveau million de foyers devrait sortir de l'impôt sur le revenu. Ceci n'est rien d'autre qu'une manœuvre de truands. Pourquoi ?

Fondamentalement les citoyens n'ont rien à gagner d'une baisse de 2 milliards d'euros d'impôts qui privera l'État de recettes fiscales nécessaires pour financer l'ensemble des services publics dont nous avons tous besoin.

Ensuite, cette baisse de 2 milliards d'euros d'impôt sur le revenu est assortie d'une nouvelle baisse des dotations aux collectivités locales qui s'élèvera à 15,8 milliards d'euros sur 3 ans. Les conséquences sont simples et déjà visibles aujourd'hui mais elles vont continuer à s'accroître avec de moins en moins de services aux usagers, des transferts de missions publiques à des opérateurs privés et une augmentation de la fiscalité locale (taxe foncière et taxe d'habitation).

Mais peut-être plus grave encore, la poursuite du saccage de l'impôt sur le revenu remet en cause fondamentalement la structuration de notre système fiscal dans sa globalité. Comme l'indique la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, un système fiscal juste se définit par un impôt construit pour faire contribuer le citoyen à hauteur de ses moyens. Ceci est précisément le cas de l'impôt sur le revenu qui est d'ailleurs quasiment le seul impôt à

répondre à cette définition dans le système fiscal français.

De plus cette nouvelle attaque contre l'impôt sur le revenu adossée au projet de retenue à la source, pourrait préfigurer d'une fusion entre la CSG et l'impôt sur le revenu, dont les conséquences seraient considérables pour le financement de la Sécurité sociale.

Comme on peut le voir, loin d'être un cadeau consenti aux salariés, cette baisse d'impôt sur le revenu constitue une nouvelle régression sociale de grande ampleur. Une réforme profonde du système fiscal français est en effet nécessaire. Mais pour être juste et efficace, elle devrait prendre le contre-pied des politiques en échec depuis des décennies.

Il faudrait par exemple, suspendre toutes les mesures massives d'allègements fiscaux et sociaux bénéficiant aux entreprises sans aucune contrepartie. Il conviendrait de réhabiliter l'impôt sur le revenu afin de lui rendre sa progressivité et faire contribuer davantage ceux qui en ont les moyens. Il serait également essentiel d'alléger la kyrielle de taxes proportionnelles comme la TVA qui pèsent davantage sur les plus modestes.

Il est essentiel aujourd'hui de reconstruire un système fiscal permettant de financer les besoins des citoyens, et garant de justice sociale. —



© Brad Pict - Fotolia

EN BREF...

France télévision : la direction fiche secrètement les salariés

Depuis quelques années, la direction de France télévision a mis en place un système de fichage des salariés. Les chefs du personnel des chaînes du groupe ont ainsi pour consigne de remplir une fiche intitulée « *Revue de personnel - Évaluation de performance et de potentiel* ». Si le titre en dit déjà long, le formulaire comporte des cases à cocher sur les qualités et défauts de chaque salarié.

Plus grave encore, l'addition de ces cases permet ainsi de donner une note : « I » pour « *insuffisant* », « C » pour « *conforme aux attentes* » et « B » pour « *va au-delà des attentes* ». Inadmissible ! Gageons que la nouvelle présidente de France Télévision supprime purement et simplement ce système révoltant. Nous resterons vigilants pour que cela ne se produise jamais aux Finances.

C'est quoi ce travail ?

La question du travail est globale et transversale. Il s'agit pour nous de donner à comprendre les liens profonds entre ce que nous vivons au travail et le système économique et social qui nous entoure. En effet, l'exigence de profits toujours plus élevés (le coût du capital) a des conséquences directes sur nos conditions de travail et notre santé au travail. Au-delà de l'intervention urgente et immédiate pour répondre aux conséquences de nos conditions de travail dégradées, le débat de fond sur l'organisation, le sens de notre travail est indispensable. Enfin, parce que la vie ne s'arrête pas à la fin de notre journée de travail, nous devons lutter pour développer nos droits sociaux (restauration, culture, loisirs, vacances...). L'enjeu pour la CGT est d'améliorer concrètement les conditions de vie au travail et en dehors du travail.

Le système économique dégrade nos conditions de travail

L'individualisation du travail devient la règle, mettant ainsi en péril le collectif de travail et sa richesse : individualisation des rémunérations, des relations au travail par la mise en œuvre d'une politique d'évaluation individuelle, intensification des charges de travail...

Sept salariés sur dix estiment que les conditions ne sont pas réunies pour bien faire leur travail. Le travail est présenté essentiellement comme une charge. Il y a un divorce entre l'investissement qui nous est demandé et la reconnaissance du travail effectué. Compte-tenu de

la politique salariale particulièrement régressive menée ces dernières années par l'État et les établissements publics, cette problématique devient de plus en plus aiguë qu'il s'agisse du gel des salaires ou de la non-reconnaissance des qualifications.

Le travail est une condition d'existence incontournable dans notre société à 90% salariale. Ainsi nous ne pouvons pas vivre sans travail, mais nous ne vivons pas que pour travailler. Notre implication dans le travail ne se dément pas, alors même que les conditions de son exercice ne cessent de se détériorer. C'est bien cette contradiction qui nous malmène et provoque mal-être et

souffrance au travail. Notre aspiration individuelle et collective à mieux vivre par et avec notre travail est systématiquement contre-carrée par un « *management* » tributaire des indicateurs de performance.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) changent nos conditions de travail mais ne diminuent pas l'oppression et l'exploitation que nous subissons au quotidien. La pénibilité psychologique vient s'adjoindre à la pénibilité physique. Malgré la novlangue patronale qui nous abreuve de « *collaborateur* », « *mode projet* » et « *autonomie* », notre liberté dans l'activité de travail régresse.



L'émancipation du travail ne peut faire l'économie du conflit permanent entre le capital et le travail. Ainsi les NTIC qui pourraient participer de notre émancipation sont détournées en grande partie afin de renforcer notre oppression. Seul le travail crée de la richesse : les outils (quel que soit leur degré de technologie), la spéculation (« *la finance* ») ne créent pas de valeur. L'argent gagné de la spéculation (le trading) est en fait un prélèvement sur les richesses créées par les travailleurs au profit des spéculateurs. On voit par là qu'il s'agit de la question du partage des richesses et du rapport de force que nous sommes en capacité de créer collectivement pour influencer sur les termes de ce partage. Ainsi, nos droits gagnés grâce aux luttes sociales, que ce soit les congés payés ou la retraite, font partie de la valorisation de notre force de travail et c'est pourquoi ils sont sans cesse attaqués par le patronat. Les attaques régulières contre les budgets sociaux en sont aussi l'exemple.

La révolution informationnelle ouvre la possibilité d'une émancipation de notre travail par le changement de l'organisation du travail (créativité, coopération),

dont fait partie intégrante la réduction du temps de travail qui se justifie par des gains de productivité sans précédent ; émancipation du travail également par l'établissement d'une sécurité sociale professionnelle permettant de conjuguer emploi et formation, mobilité positive choisie et sécurité des travailleurs à travers les droits individuels confirmés et garantis collectivement.

Bien sûr, ces changements n'advieront pas sans combat collectif, puisqu'ils vont à l'encontre des intérêts du capital par un autre partage des richesses produites. L'émancipation du travail ne saurait s'envisager comme une démarche individuelle, isolée.

L'objectif : nous réapproprier notre travail

La CGT considère l'appropriation par les salariés de leur travail comme un point d'appui, un levier pour l'action syndicale autant qu'un objectif en soi. Au travers du « *sens du travail bien fait* », de la « *conscience professionnelle* », du « *sens du service public* »... c'est le contenu du travail autant que ses objectifs, ce qu'il permet de construire

chez les salariés comme dans la société, que la CGT met en avant.

Mais la défense de l'emploi a fait passer au second plan la nécessité de transformer le travail. Il faut reconnaître la dimension déstabilisante des plans sociaux. Par exemple, en 10 ans plus de 30.000 emplois ont été supprimés aux Finances. Le travail aujourd'hui est malade ! Et c'est bien dans le cadre de la dégradation des conditions de travail, de la montée des accidents et maladies du travail, qu'il revient au-devant de la scène. Les suicides, tentatives de suicides, les situations de harcèlement et aujourd'hui les épuisements professionnels défrayent la chronique dans nos ministères comme dans nos établissements du secteur semi-public et financier. En reconnaître l'importance, ne doit pas nous amener à un syndicalisme de compensation, de gestion de la souffrance, qui reviendrait à accepter comme une fatalité un travail qui détruit, qui mutile, qui n'est pas soutenable.

L'intervention de différentes disciplines scientifiques telles que l'ergonomie, la psychopathologie du travail ou la sociologie, dans le champ du travail, a produit de nombreuses enquêtes et alimenté les critiques sur les conditions de travail, le contenu du travail ou encore les risques encourus par la santé au travail. Cette « *critique savante* » a donné de la voix à ces phénomènes et cherché à agir sur les dégradations observées pour aider les personnes à gérer leur souffrance au travail et restaurer les situations altérées.

Certaines modalités de management du travail semblent s'orienter vers une extension de la gestion aux phénomènes et troubles psychologiques. Le risque ultime étant de faire de la question du travail un champ de pathologisation, c'est-à-dire un lieu où on ne parle et on ne traite plus que de la souffrance (physique et psychologique) au travail, et où finalement le contenu et l'organisation du travail seraient indiscutés et indiscutables. Au contraire, notre démarche

LE TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail illustre bien aujourd'hui ces évolutions et la nécessité d'imposer d'autres logiques. Les nouveaux outils techniques rendent possible, dans de nombreux services des ministères, la mise en place du télétravail; cette nouvelle organisation du travail peut améliorer la vie quotidienne de nombreux collègues, ou elle peut nous transformer en façonniers à domicile comme en connaissait l'industrie textile.

L'enjeu pour la CGT est que cette nouvelle organisation du travail soit mise en place dans l'intérêt des travailleurs. Pour cela nous devons imposer le volontariat réel, la réversibilité totale à l'initiative du travailleur, la prise en charge

de toute l'installation (technique et de mobilier) par l'employeur, des règles strictes garantissant la déconnexion afin de préserver la vie privée, le maintien d'un minimum de présence dans le service d'affectation afin d'éviter l'isolement et de préserver le collectif de travail.

On se rend bien compte sur ce sujet, comme sur d'autres, de la nécessité d'une intervention collective pour défendre nos intérêts. En effet, le télétravail si on n'y prend pas garde pourrait être l'instrument d'intensification du travail sans plus de limite vie privée/vie professionnelle avec des conséquences individuelles et collectives désastreuses: souffrance psychique, épuisement, isolement.

revendicative propose de partir du travail et du nécessaire débat sur son organisation : fonder l'action syndicale sur le vécu quotidien – sur ce qui fait souffrir, et ce qui permet de tenir, sur les conditions du travail et son organisation, sa finalité – doit permettre de retrouver des capacités d'action pour transformer le travail lui-même. Nous devons réinvestir le débat sur le travail, l'organisation du travail, les méthodes de « *management* », le sens et l'efficacité sociale de nos missions de service public. En tant que salarié et citoyen, cela nous appartient !

A la Banque de France par exemple, la discussion collective sur le travail a fait émerger la revendication d'une rotation des salariés de la papeterie de Vic-le-Comte sur des machines de capacité différente, revendication portée par une majorité de salariés auprès de l'employeur et qui a obtenu satisfaction. Il est indispensable de s'appuyer sur les réalités vécues par les salariés aujourd'hui – diverses selon l'entreprise, le métier, mais aussi, l'âge, le sexe, le statut, ou encore, selon la manière dont le travail s'inscrit dans la vie personnelle et familiale, mais aussi la vie publique. L'intervention des salariés sur le travail peut alors être un levier puissant pour l'action et l'évolution des rapports de force.

Dans cette démarche de transformation du travail, la première des choses, est avant tout de la discuter dans le syndicat. Si on la met en œuvre, il faut que ce soit l'affaire de tout le syndicat, pas seulement de représentants du CHSCT. Le syndicat, dans cette démarche, va utiliser tous les outils possibles dans une stratégie et une démarche syndicale et revendicative. La première des choses est donc de la discuter et de la valider dans le syndicat. Le collectif fédéral « *Travail et santé* » est disponible pour vous aider à mettre en œuvre cette démarche : des outils conçus par le secteur confédéral tels qu'un guide pour les militants confrontés aux agents en difficultés ainsi qu'un journal de bord du travail pour les syndiqués et tous les

LES RISQUES LIÉS AU TRAVAIL DANS LES MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

EXTRAITS DU BILAN MINISTÉRIEL 2013 DE LA SITUATION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
EFFECTIFS : 145142 AGENTS DONT 83031 FEMMES DANS 10 DIRECTIONS

Classement des risques selon leur cotation au niveau ministériel :

A : risque intolérable qui doit être réduit ou supprimé et requiert une action urgente
B : risque substantiel qui doit être réduit ou supprimé et nécessite une action à programmer

Le pourcentage de cotations A et B a été retenu ici comme indicateur de comparaison du niveau de cotation des risques.

Pourcentage de lignes cotées A et B dans les documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) :

| | |
|---|-------|
| Risques liés aux équipements de travail | 40,5% |
| Risques particuliers | 38,5% |
| Risques liés aux déplacements et aux chutes | 38,5% |
| Risques psychosociaux | 36,4% |
| Autres risques | 31,7% |
| Risques d'incendie, d'explosion et de panique | 29,7% |
| Risques chimiques | 23,7% |
| Risques biologiques et liés au manque d'hygiène | 21,0% |
| Risques liés aux phénomènes physiques et aux bâtiments | 20,1% |
| Risques liés à l'activité physique | 19,1% |
| Risques liés à l'intervention d'entreprises extérieures | 7,9% |

Les 15 situations d'exposition (sur 159) présentant les plus hauts pourcentage d'agents des MEF exposés

| | |
|--|-------|
| Utilisation d'un écran pendant plusieurs heures par jour | 68,6% |
| Hygiène des lieux de travail | 66,0% |
| Travail dans une position pouvant entraîner de l'inconfort, de la fatigue voire des troubles musculo-squelettiques | 57,9% |
| Hygiène et équipement des installations sanitaires | 52,7% |
| Quantité de travail | 52,7% |
| Déplacement sur un sol glissant | 51,8% |
| Complexité du travail | 50,2% |
| Utilisation de multiples applications informatiques | 47,5% |
| Pression temporelle | 46,8% |
| Utilisation régulière d'une voiture dans le cadre du trajet entre domicile et travail | 44,8% |
| Travail dans une posture statique | 44,5% |
| Utilisation d'escaliers | 43,9% |

Dans le « top 20 » des situations d'exposition figurent :

4 des 5 situations de travail liées au travail sur écran (risque 7-1)

2 des 4 situations de travail relevant des risques relevant du manque d'hygiène des lieux de travail (risque 3-2)

6 des 23 situations d'exposition liées aux risques psychosociaux (risque 8)

3 des 7 situations de travail relevant des risques liés à l'activité physique (risque 1)

3 situations de travail liées aux risques de déplacements et aux chutes (risque 4)

2 situations de travail correspondant aux ambiances sonore et thermique (risque 6)

collègues peuvent faciliter cette action. Si vous êtes intéressés, vous pouvez écrire à : santé.travail@finances.cgt.fr

Développer nos droits sociaux : un devoir !

Nous ne vivons pas que pour travailler ! Nous avons une vie en dehors du travail. Les études montrent que les attentes des salariés en matière de qualité de vie en dehors du travail sont prioritairement : les vacances, la culture, les loisirs et le sport. Ce n'est pas un élément de la politique salariale mais ce doit être un droit pour toutes et tous. Il s'agit pour nous d'un devoir de l'employeur vis-à-vis des personnels.

A Bercy, l'enveloppe budgétaire consacrée à l'action sociale devrait être calculée en pourcentage de la masse salariale des actifs et des retraités, ce qui n'est pas le cas actuellement. Nous revendiquons qu'elle soit au moins à 3% de la masse salariale. Aujourd'hui, non seulement nous en sommes loin, mais le budget qui y est consacré est ponctionné tous les ans d'1% supplémentaire !

En matière de restauration au travail, nous revendiquons :

- > une restauration collective de qualité pour tous, au plus près du lieu de travail ;
- > une gestion directe des structures de

restauration par les personnels ;

- > quand il n'y a pas de possibilité de restauration, des titres restaurant avec une prise en charge par l'employeur à hauteur de 60% de la valeur du titre ;
- > une revalorisation des titres restaurant à leur maximum légal ;
- > l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans le choix du prestataire de service.

Concernant le logement, tout le monde doit pouvoir se loger décemment et ne pas avoir à dépenser plus de 15% de sa rémunération dans un loyer. L'acquisition de logements sociaux en Ile-de-France, comme en province, est plus que nécessaire. Plus globalement, nous exigeons un retour à une centralisation complète des fonds du livret A à la Caisse des dépôts. Principalement dédiés aux financements du logement social, ils doivent permettre un vaste plan de construction à vocation sociale. Les personnels de nos services pourraient ainsi avoir une garantie de se loger à proximité de leur lieu de travail dans des conditions décentes.

S'agissant des vacances, nous tenons à ce que le patrimoine social (centres de vacances) soit développé, modernisé et optimisé. Il est aussi impératif que les agents soient mieux associés aux types de séjour et de réservations qui sont proposés. En 1990, 66% des

français déclaraient partir en vacances. Ils ne sont plus que 60% en 2014. Ces chiffres montrent toute l'importance de développer dans nos professions un tourisme de qualité et accessible à tous à partir des budgets sociaux.

En matière d'accueil pour la petite enfance, la création et la réservation de nouvelles structures doit permettre aux salariés de concilier le travail et la famille. A condition de laisser le choix du lieu de garde, ce qui n'est pas toujours le cas avec les crèches dites « *d'entreprise* ».

Notre ambition ne s'arrête pas là. L'augmentation des budgets sociaux permettrait le développement de l'accès au sport, aux loisirs, à la culture dans tous les services des ministères économiques et financiers et les établissements semi-publics. De nouvelles prestations pourraient ainsi voir le jour et se développer telles que le prêt de livres ou de DVD directement sur le lieu de travail. D'autres services comme la mise en place de services de conciergerie (lavage et repassage du linge), lavage de voiture... pourraient aussi être mis en place, toujours sur le lieu de travail. Les budgets sociaux doivent permettre d'améliorer, de toutes les manières possibles, les conditions de vie des personnels en dehors du travail. —



Rapprochement entre la Caisse des dépôts et l'Agence française de développement

Le 25 août dernier, François Hollande a annoncé, lors de la conférence des Ambassadeurs, une réforme importante de l'aide au développement avec le rapprochement de l'Agence française de développement (AFD) et de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Si la CGT peut adhérer aux objectifs fixés, il n'en demeure pas moins que cette réforme reste très en deça de notre revendication d'un pôle financier public et d'intérêt général !



© xtock - Fotolia

Le 12 septembre, François Hollande confiait à Rémi Rioux, ancien directeur de cabinet de Pierre Moscovici et secrétaire général adjoint du ministre des Affaires étrangères, une mission composée de quatre volets : financier, stratégique, juridique et social et visant, dans le cadre de la COP 21, à répondre aux objectifs de développement durable, adoptés à l'ONU, avec pour ambition « *zéro carbone, zéro pauvreté* ».

Le Président de la République a ainsi fixé le cadre de ce « *rapprochement* » : « *nous avons décidé d'opérer un renforcement de notre politique de développement et de son outil principal, l'Agence française de développement (AFD) en élargissant ses missions au secteur de la gouvernance en l'adossant à la Caisse des Dépôts et Consignations* ». Il s'inspire d'institutions financières européennes comme la Cassa depositi e prestiti en Italie et la KfW en Allemagne. Cette dernière dispose cependant de ressources financières bien plus importantes que la CDC et l'AFD réunies, d'autant plus que la CDC est affaiblie par la banalisation du livret A.

La CGT n'est pas naïve. À travers ce projet, le Président de la République cherche avant tout à financer les efforts d'aide au développement dans le cadre de la COP 21 sans creuser le déficit public. Si la CGT peut adhérer aux objectifs fixés pour donner plus de moyens et d'ambitions à l'aide au développement et aux objectifs de développement durable, nous pouvons nous interroger sur les moyens pour y parvenir. A ce stade exploratoire, la CGT demande à être auditionnée par Rémy Rioux. Dans le cadre des auditions, nous demandons également à ce que les ONG, les organisations internationales de travailleurs, les représentants des personnels de l'AFD et de la CDC soient entendus tout comme les directions concernées.

La CGT est, par ailleurs, toujours convaincue de la pertinence de la création d'un pôle financier public, reposant sur la mise en réseau d'institutions financières de statut public ou semi-public exerçant des missions d'intérêt public et d'intérêt général, institutions placées sous le contrôle public et social, en particulier du Parlement.

Ainsi, pour l'aide au développement et l'aide au développement durable, la CDC et l'AFD développeraient de nouvelles synergies et disposeraient de nouveaux financements pour mieux répondre aux ambitions du projet dans une logique d'intérêt général et non à la perte d'identité des deux établissements mais aussi au risque de rupture du modèle économique de la CDC déjà compromis par la création de la Banque publique d'investissement, la fin de la centralisation à 100% du livret A et par la facture engendrée par Dexia.

La proposition d'un pôle financier public vise à répondre aux craintes légitimes des personnels, notamment de l'AFD sur :

- > le risque de perte d'autonomie de l'AFD conséquence du « *rapprochement* » avec la CDC ;

- > le risque de conséquences sociales avec une remise en cause des garanties collectives des personnels et sur des mobilités imposées.

Cette proposition vise aussi à répondre à la crainte fondée d'un affaiblissement de la CDC, à cause du désengagement progressif de l'État.

Migrants : notre préoccupation à tous

Suite à l'émotion légitime suscitée par des drames humains, la question des centaines de milliers de personnes contraintes de quitter leur pays occupe le devant de la scène politique et médiatique. Aux conditions dramatiques de vie et de déplacement de ces réfugiés s'ajoutent le chaos politique dans une Union européenne sur l'accueil des réfugiés et le renforcement d'une « Europe forteresse ».

S'il existe des statuts juridiques internationaux et nationaux fixant les conditions d'entrée et de séjour des migrants dans les pays d'accueil, ces différenciations entre réfugiés et immigration économique obscurcissent la réalité. La migration repose toujours sur des conditions d'existence inacceptables dans le pays d'origine. N'en déplaise aux tenants de la « *théorie de l'appel d'air* », le déplacement de population est lié aux phénomènes de domination : guerres impérialistes, échanges inégaux et décisions politiques.

L'Union européenne organise les migrations d'aujourd'hui et de demain...

Ainsi les accords de partenariat économique (APE) signé en juillet 2014, après des mois de chantage et de pression de la Commission européenne sur des pays d'Afrique prévoient la disparition des droits de douanes frappants 80% des exportations européennes et aboutiraient selon des études à une baisse de 2% du PIB pour les pays africains à l'orée des années 2030. Les effets seraient une chute de l'investissement, de l'épargne et une hausse

du chômage. L'agriculture, la petite industrie, l'éducation, la santé serait les premiers secteurs touchés. Cet accord construit les migrations de demain. N'en déplaise à Nicolas Sarkozy, ce n'est pas l'Aide Médicale d'État qui mettra sur les routes de nouveaux migrants africains mais la misère construite par l'UE afin de satisfaire l'appétit des transnationales.

La politique de la Troïka en Europe du sud a fait ressurgir l'émigration à grande échelle. Ainsi en Grèce, le départ de la jeunesse et de travailleurs qualifiés dépassent 200 000 personnes en 5 ans

© fatmanphotouk - Fotolia



EN BREF...

Sanctions pour ceux qui ne prennent pas leurs médicaments ?

La ministre de la Santé a commandé un rapport à l'Inspection générale des affaires sanitaires (IGAS) pour évaluer la manière dont il serait possible de pénaliser les patients qui ne prennent pas correctement leur traitement. Un patient sur deux serait concerné. Si l'IGAS juge pour l'instant qu'il ne faut pas lier le remboursement à la prise du traitement. L'idée semble faire son chemin...

Un raz de marée de la misère

C'est ainsi que le Secours populaire définit la situation de la pauvreté dans son baromètre annuel. Ainsi, 57 % des personnes interrogées disent avoir été sur le point de connaître une situation de pauvreté à un moment dans leur vie. En 2007, ce chiffre était de 45 %. Le baromètre indique également que : « *deux tiers des personnes interrogées, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, ont un proche qui vit la pauvreté (56 % en 2007)* ».

– rapportée à la population française elle représenterait une population active de près de 1,3 million. C'est une véritable saignée pour un pays ayant vu son PIB chuter de 25% en 4 ans. Mais c'est une aubaine pour les pays du nord de l'Europe qui reçoivent gratuitement une main d'œuvre formée par le pays d'origine et qui ira à moindre coût faire fonctionner leur économie. Au cœur de l'Europe, c'est bien une réalité néocoloniale inscrite dans les memoranda qui est aussi à l'œuvre.

Ces deux exemples démontrent une évidence : la migration n'est ni un choix d'opportunité de celui qui part, ni une spécificité de certaines populations mais un des effets des politiques de domination.

La Loi Cazeneuve

La migration doit être vue aussi à partir des conditions de séjour et de travail dans les pays d'accueil.

Ce projet de loi du ministre de l'Intérieur, actuellement en discussion au Sénat, bien qu'il introduise la possibilité d'une immigration professionnelle légale et une carte de séjour pluriannuelle, est inacceptable sur bien des points.

Il se situe dans une logique d'immigration choisie, en limitant le droit au séjour et au travail à des travailleurs très qualifiés et de ce fait organise « *le pillage des cerveaux* » des pays d'origine.

Il revient sur les acquis des grèves des travailleurs sans papiers, arrachés à Sarkozy et repris dans la circulaire Valls de novembre 2012. Des salariés disposants de contrat de travail en CDD de 12 mois, en intérim et bien sûr en CDI

pouvaient obtenir un titre de séjour et le renouveler. Le projet de loi le limiterait au seul salarié disposant d'un CDI !

Ainsi, le Gouvernement renforce la précarité de ces travailleurs dans le droit fil de sa politique vis-à-vis de l'ensemble du salariat.

Les combats pour l'accueil des réfugiés, les droits des populations migrantes et la nature de domination économique et politique ne peuvent être séparées. C'est le sens de la déclaration de la CGT du 15 septembre dans la continuité de la tradition de notre syndicalisme. —

ET LES DOUANIERS DANS TOUT ÇA ?

Faute de moyens suffisants, le contrôle des populations aux frontières, normalement confié à la Police aux frontières, se retrouve bien souvent exercé par les agents de la Douane. L'administration douanière, de par ses missions de contrôle économique et environnemental aux frontières (marchandises, respect des normes, trafic d'animaux, etc) se trouve donc en première ligne face à l'arrivée de réfugiés qui quittent leurs pays par désespoir. A Calais, les douaniers se retrouvent donc souvent dans des situations d'extrême tension avec des transporteurs routiers qui craignent d'embarquer contre leur gré des migrants. Des douaniers ont déjà été confrontés à l'ouverture de conteneurs dans lesquels se trouvaient des familles de réfugiés avec des enfants.

Prochainement arrivera dans le Var un patrouilleur douanier financé par l'agence européenne Frontex en charge de la gestion des frontières. La condition : exercer des missions de contrôle des frontières en mer Méditerranée. Sa première mission, au moment où vous recevrez ce journal, se fera à Lampedusa. Mais que se passera-t-il quand les

douaniers devront repêcher une centaine de migrants alors qu'ils n'ont que 40 places à bord ? Que se passera-t-il si après avoir décidé de remorquer une embarcation les choses se passent mal ? Qui sera responsable ? Et quand ils seront confrontés à toute cette détresse humaine voire pire, à la mort, qui sera à leurs côtés pour les accompagner psychologiquement ? Ce sont autant de questions, et bien d'autres encore, que les douaniers se posent et sur lesquelles la CGT a interpellé la Direction générale. Quelles ont été ses réponses ? Absolument aucune ! A tel point que l'on peut se demander comment la Directrice générale de la Douane peut occuper un tel poste avec autant d'irresponsabilité. Cette situation ne peut pas durer. Certes, celles et ceux qui fuient leurs pays sont dans des conditions absolument abominables et la CGT agit à tous les niveaux pour que les choses changent. Mais, la CGT ne peut pas pour autant ignorer les agents des douanes laissés sans soutien de leur direction dans cette situation sans rien faire. La Direction doit prendre ses responsabilités ! Là aussi, il y a urgence.

EN BREF...

1336, les infusions de la victoire

Ce chiffre, nombre de jours de luttes des salariés contre la fermeture de l'ancienne usine Lipton détenue par Unilever, est le nom de la nouvelle marque d'infusions. Maintenant devenue une Scop détenue par les salariés, l'usine produit une quinzaine de références qui sont ou seront très prochainement mises en vente dans les grandes enseignes de distribution. Alors, si vous buvez des infusions, soutenez-les et essayez le goût de la victoire !

Pas assez d'agents pour gérer les exilés fiscaux

Ce « *retour au pays* » devrait rapporter environ 2,7 milliards d'euros cette année à l'État. Seulement, il n'y a pas assez d'agents pour traiter tous les dossiers. À tel point qu'une partie d'entre eux ne pourra être traitée qu'en 2016. Cela n'empêche cependant pas le Gouvernement de continuer à supprimer massivement des emplois aux Finances publiques alors même qu'ils permettent, entre autre, d'améliorer le budget de l'État...

Bercy mais pas que...

Au sein de la fédération des finances, les choses ne sont parfois pas simples. Les syndicats qui la composent, les syndiqués qui constituent ces syndicats peuvent parfois avoir l'impression que ce sont eux, et eux seuls qui composent notre fédération. Et il arrive donc que, ponctuellement, tel ou tel ne comprenne pas la position, ou ce qu'il pense être l'absence de position de la Fédération sur un sujet, jugé important pour son secteur professionnel.

Inversement, on ne juge pas forcément pertinentes les interventions fédérales sur certaines questions : mais pourquoi donc se mêle-t-on de ça ? C'est que, de part sa composition organique, la fédération est multiple et, si elle fédère bien les secteurs économiques et financiers publics et semi-publics, ceux-ci ne sont pas uniquement composés par les

administrations de Bercy.

En adéquation avec le secteur ministériel (on appellera comme ça le champ des administrations d'État) il nous faut trouver les moyens les plus adéquats pour débattre ensemble, public / semi public, de toutes les problématiques avec les syndiqués et les salariés, quels que soient leurs statuts. Il nous faut, aussi, bien apprécier toute la mesure, l'importance, notamment dans la période actuelle, de la réalité de notre champ d'influence au regard, entre autre, des perspectives d'actions revendicatives.

L'idée est donc apparue, telle une évidence de constituer, non pas en opposition, mais bien en complément indispensable un collectif « semi-public », construit pour apporter un plus, combler ce manque que d'autres constataient. Constitué dans

un premier temps de six camarades du secteur semi-public (Crédit Foncier, Banque de France, Caisse des Dépôts,...), appuyés par un collaborateur « Bercy » du secrétariat fédéral, ce collectif a décidé de se retrouver avant chaque réunion de la Direction fédérale pour traiter d'un certain nombre de sujets, propre à son champ, mais impactant forcément l'ensemble de la Fédération.

Des grands thèmes ont été ciblés, le principe d'une démarche collective constructive et solidaire élaboré, de grands rendez vous ont d'ores et déjà été évoqués. Parmi les principes généraux déterminés d'un commun accord et ceci ne constituant bien évidemment qu'un premier jet de l'action future de ce collectif, bien décidé à faire bouger les lignes, on peut noter :

> une présentation des missions des établissements du semi-public et des établissements de Bercy,

> un document sur le rôle social des comités d'entreprise et comités centraux d'entreprise du secteur,

> un travail sur la protection sociale complémentaire et le prévoyance dans le semi-public.

Partant du principe que c'est par la connaissance de tous, que le rassemblement le plus large sur des bases communes pourra avoir lieu. L'ambition peut paraître grande, mais la volonté des participants est puissante, dans une période où le champ couvert par notre secteur fédéral se trouve sous les projecteurs de l'actualité.



© apinan - Fotolia

EN BREF...

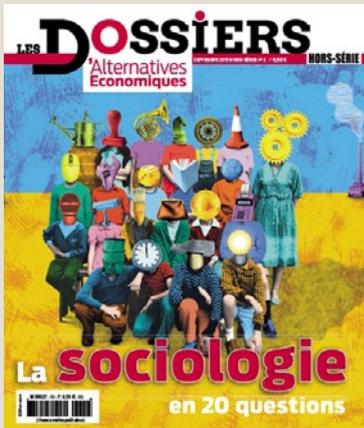
10 milliards de dollars, ça vous tente ?

Cette somme est celle dépensée par les clubs de foot sur le marché des transferts de joueurs cette année. La plupart de ces dépenses ont lieu en Europe. La moyenne des salaires des clubs européens relevés par la Fifa est de 330.000 euros par an. Sans dénigrer le moins du monde ce sport, la question peut se poser de savoir si tant d'argent est bien raisonnable dans une économie en berne avec des chômeurs par millions...

467 euros par mois

C'est la somme supplémentaire dont les français estiment avoir besoin chaque mois pour « vivre confortablement ». 51 % d'entre eux considère que son pouvoir d'achat a une nouvelle fois baissé depuis un an. Si ce chiffre recule, cela fait cependant plusieurs années que le pouvoir d'achat baisse pour une importante partie de la population. Pendant ce temps, le nombre de milliardaires augmente en flèche !

A lire et à voir



Un ouvrage facile à lire qui entend, comme le proposent les rédacteurs, de faire un « *tour d'horizon* » des débats sociaux actuels. Le travail, la justice sociale, le rôle de l'État... autant de sujets qui intéressent le syndicalisme et plus largement la citoyenneté.

Disponible sur www.alternatives-economiques.fr

À qui appartient la mer ?

« *Le commerce maritime est devenu le laboratoire mondial de l'ultralibéralisme, et la mer le berceau de toutes les dérégulations. Des cargos de plus en plus imposants déchargeant des conteneurs en nombre exponentiel dans des ports démesurés... : en démultipliant les échanges, la mondialisation a radicalement transformé le visage du commerce maritime.* » Ce documentaire interroge, au final, le pouvoir d'intervention des salariés et celui de la puissance publique face au pouvoir exorbitant de la finance...

Disponible sur boutique.arte.tv



Évaluer les politiques publiques : plus que jamais d'actualité !



Notre camarade et ami Nasser Mansouri-Guilani a présenté au CESE l'avis sur l'évaluation des politiques publiques le 8 septembre dernier. Le vote unanime atteste de la qualité du rapport présenté après 18 mois de travail de documentation, d'auditions, d'études et d'analyses. Nasser Mansouri-Guilani, est responsable du pôle économique de la CGT et membre de la direction de la fédération des Finances CGT.

Disponible sur www.lecese.fr

Résistances Nay-en-Béarn (1939-1944)

Résister ? Pourquoi ? Quand ? Comment ? Où ? C'est à ces questions qu'est consacré le livre d'André Narritsens. Dans l'exemple de la région de Nay-en-Béarn. Après beaucoup de recherches et de réflexions, l'auteur aboutit à un récit passionnant et très documenté. Il met en évidence la place des ouvriers et des paysans dans les actions de résistance... Cet ouvrage fait suite à celui paru en 1988 « *Usines, patrons et prolétaires. Nayen-Béarn 1830-1939* ».

Comme toujours, vous pouvez nous retrouver au quotidien sur :
www.finances.cgt.fr
www.justicefiscale.fr

Militants - Adhérents



Entre

VOUS

et NOUS

un lien indissociable



partenariat@macif.fr